



Version adoptée le  
3 octobre 2017

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 23 mai 2017, à 17 heures, au CFP Performance plus, local 314-2.

Sont présents : M. Marc-André Lachaine, M<sup>me</sup> Stéphanie Campeau, M<sup>me</sup> Johanne Dumouchel, M. Sébastien Lamoureux, M<sup>me</sup> Marie-Hélène Hynes, M<sup>me</sup> Isabelle Lockhead, M. Dominique Dumais et M<sup>me</sup> Marylène Allain

Invitée : Mme Lucie Bisson, gestionnaire administrative

Est absent : M. Benoit Gravel

---

### **230517-5-1 Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 17 h 05

### **230517-5-2 Adoption de l'ordre du jour**

Correction du libellé des points au 230517-5-5 :

On devrait lire *5.5.1 Calendrier 2017-2018* et *5.5.2 Cohorte automne 2017* au lieu de *4.5.1 Calendrier 2017-2018* et *4.5.2 Cohorte automne 2017*

Les points suivants sont ajoutés :

5.5.3 Visite du député d'Argenteuil

5.5.4 Rencontre avec les ressources humaines du CISSS des Laurentides

5.5.5 Boursier du Gala Performance Plus

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Johanne Dumouchel et appuyée par Mme Isabelle Lockhead.

### **230517-5-3 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2017**

Le procès-verbal est adopté, après y avoir apporté la correction suivante :

Dans les présences, l'invitée Lucie Bisson n'y était pas.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marylène Allain et appuyée par M<sup>me</sup> Stéphanie Campeau.

#### **230517-5-4 Parole à l'assemblée**

Aucune personne n'est présente à la rencontre. On rappelle que les dates des assemblées sont affichées sur le site Internet du centre, ainsi que les procès-verbaux.

#### **230517-5-5 Parole à la direction**

##### **5.5.1 Calendrier scolaire 2018-2019**

M. Lachaine présente le calendrier scolaire 2018-2019

L'adoption du calendrier scolaire 2017-2018 proposée par M. Dominique Dumais et secondée par M<sup>me</sup> Isabelle Lockhead

##### **5.5.2 Cohorte automne 2017**

M. Lachaine informe le CE que l'entente avec les enseignants en AD et ATP a été reconduite, ce qui fait qu'il y aura 24 élèves par groupe au lieu de 22 comme par les années précédentes. Les enseignants de SASI, APES et APAD ont aussi accepté et auront, pour 2017-2018, des groupes de 24 élèves au lieu de 20 ou 22 selon le programme.

Les premières cohortes de SASI et ATP sont déjà complètes pour l'automne. Pour secrétariat et comptabilité les inscriptions sont en continue et les groupes sont pleins. Pour MICE et ESA, six demandes d'inscription ont été faites.

Il y a une inquiétude pour les programmes APAD et APES, puisqu'il n'y a actuellement que huit demandes d'inscriptions pour chacun des programmes. La difficulté de recrutement s'applique difficilement puisque le CISSS des Laurentides est en pénurie d'employés dans ces deux secteurs.

Il est aussi important de mentionner que, malgré le taux de placement élevé, le CLÉ n'a fait aucune référence jusqu'à ce jour.

##### **5.5.3 Visite du député d'Argenteuil**

Le 15 mai dernier, le centre a eu la visite de M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil. Il a passé l'avant-midi à visiter le centre, rencontrer les élèves, les enseignants ainsi que le personnel administratif.

M. Lachaine a profité de cette visite pour discuter des enjeux du centre et a aussi mentionné les difficultés rencontrées afin d'obtenir de nouvelles cartes.

La rencontre a été très bien pour les deux parties et de l'aide sera probablement faite concernant les demandes de DEP.

##### **5.5.4 Rencontre avec les ressources humaines du CISSS des Laurentides**

Il a eu une rencontre des membres des ressources humaines du CISSS des Laurentides le 10 mai dernier à St-Jérôme. Les quatre centres de formation professionnelle de la région avaient été invités.

M. François Leduc, directeur des ressources humaines du CISSS des Laurentides animait la rencontre. Il a mentionné que le CISSS avait de grands besoins en APES, APAD, SASI et secrétariat et qu'il voulait se rapprocher des centres pour trouver des solutions à cette problématique.

En ce sens, il a proposé comme solution, d'élaborer un plan de formation (modèle de Québec) d'une durée de 5 semaines où l'élève pourrait faire ses apprentissages dans le milieu de travail. Les directions des centres ont mentionné qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette solution et que la qualité des travailleurs serait grandement affectée. Suite à leur désaccord sur l'offre d'un tel type de formation et pour palier à leur difficulté d'embauche, les centres ont proposé que le service des ressources humaines du CISSS se présente dans les CFP pour inviter tous les élèves répondant à certains critères à des entrevues d'embauche en vue d'obtenir un emploi d'été pendant les semaines de fermeture du centre. Les élèves qui seraient choisis devraient avoir réussi leurs cours PDSB et RCR.

À la suite de questionnement des centres, M. Leduc a clarifié la position du CISSS des Laurentides pour ses critères d'embauche. Il a indiqué que le DES n'était plus un critère pour les élèves qui avaient un DEP.

M. Leduc a proposé de faire des rencontres pour développer un meilleur partenariat entre le CISSS et les centres de formation. Son objectif est d'échanger sur la formation puisque certains de nos élèves diplômés ne répondent pas à leurs critères d'embauche lors des entrevues et des tests de sélection et de s'assurer que les élèves choisissent la région pour travailler, qu'ils connaissent mieux les exigences en matière de savoir être et la réalité des horaires des milieux.

La présence du CLÉ comme partenaire a aussi été soulevé. M. François Leduc a mentionné qu'il voudrait rencontrer les gens du CLÉ afin d'aider le recrutement dans les centres.

#### **5.5.5 Boursier du Gala Performance Plus**

Les trois bourses du CE ont été données à Mme Fanny-Claude Guay, Mme Kabwe Lutumba et Mme Alexandra Parent.

### **230517-5-6 Budget 2017-2018**

Présentation du rapport budget initial 2017-2018 par M<sup>me</sup> Lucie Bisson. Ce rapport n'est que temporaire étant donné que les règles budgétaires du MEES ne sont pas encore déposées.

L'adoption du « budget initial 2017-2018 » est proposée par M<sup>me</sup> Johanne Dumouchel.

L'adoption des « Règles de transférabilité 2017-2018 » est proposée par M<sup>me</sup> Johanne Dumouchel. Les signatures requises sont apposées.

L'excellent travail de M<sup>me</sup> Bisson est souligné.

**230517-5-7    Projet politique admission et inscription**

Monsieur Lachaine présente la consultation du projet de politique d'admission et inscription pour le secteur jeune. Il informe les membres que c'est une consultation et que le centre n'est pas directement concerné. Le document sera envoyé par courriel pour lecture et les commentaires seront retournés par courriel à M Lachaine.

**230517-5-8    Rapport annuel d'incidents reliés à l'intimidation et la violence**

Pour la présente année, on note deux signalements, mais aucun d'eux ne s'est soldé en plainte. Les élèves ont pu poursuivre leur cheminement scolaire. Ces signalements sont concentrés sur des conflits générationnels.

Une affiche a été créée pour sensibiliser les personnes au centre.

L'adoption du plan de lutte est proposée par M<sup>me</sup> Marie-Hélène Hynes et approuvée par M<sup>me</sup> Stéphanie Campeau

**230517-5-9    Date et sujet de la prochaine rencontre**

M. Lachaine remercie les membres du CE pour leur présence et leur implication pour l'année 2016-2017 et invite tous les membres de la communauté à revenir l'an prochain.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 septembre 2017 à 17 h.

Il est suggéré de faire un sondage en début de rencontre l'an prochain concernant l'impression des documents de rencontre.

**230517-5-10   Clôture de la séance**

La clôture de la séance est proposée par M Dominique Dumais et appuyée par Mme Marie-Hélène Hynes et se termine à 18 h 35.